

## LES ROBINS DES FOY

ont le plaisir de vous inviter à leur concours de



# Tir Campagne

### DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

Au Château de LA MILLIÈRE, à Saint-Mathurin 85150 Sur la "4 voies" La Roche-Les Sables, prendre la sortie "D 760, St-Mathurin"



Sélectif pour le Championnat de France 2025
Support du Championnat de Vendée 2025, les archers
des clubs Vendéens sont prioritaires.
Épreuve inscrite au Challenge Pro-First
12 cibles connues, 12 cibles inconnues
sur support bandes de mousse

#### Déroulement ;

0	Ouverture du greffe, échauftement et inspéction du materiel	8h45
0	Appel des pelotons	9h45
0	Début des tirs	10h15

#### Tarifs;

0	U21, S1, S2 et S3	11 €	<u>ATTENTION AUX CHANGEMENTS</u>
0	U13, U15 et U18	7€	DE CATÉGORIES (Licence 2025)

#### Récompenses ;

Aux trois premiers de chaque catégorie (classement Vendée et classement concours)

#### Inscriptions;

- Au plus tard le mardi 3 septembre
- Par mail; michel.depiets@gmail.com
- Règlement par chèque à envoyer à Michel DEPIETS, 18 rue du pressoir, 85150 Saint-Mathurin. Chèque à l'ordre des <u>ROBINS DES FOY</u>

#### Buvette :

- Boissons et gâteaux maison sur place.
- La présentation des documents lors du passage au greffe (licence, fiche de coordonnées des parents pour les mineurs), la tenue lors de la compétition et pour le podium seront appliquées suivant la règlementation FFTA.
- Il est strictement interdit de fumer sur le site.
- Droit à l'image ; lors de la manifestation, des photos seront prises. Les archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer, devront signaler leur opposotion au greffe avant le départ des pelotons.
- Les pelotons sont constitués à l'avance. Merci de préciser lors de vos inscriptions vos requetes, nous ferons notre maximum dans la limite de la règlementation FFTA.
- Notez bien les binômes Pro-First lors de vos inscriptions.